

Conditions Générales
Informer Invoicing B.V.
Version : V1.2 du 27/01/2026

Les présentes conditions générales (ci-après : « Conditions générales ») s'appliquent aux services fournis par Informer Invoicing B.V. (« Informer Invoicing »).

1. Définitions

Dans les présentes Conditions générales, on entend par :

- a. **Informer Invoicing** : Informer Invoicing B.V., une société établie aux Pays-Bas, inscrite à la Chambre de commerce sous le numéro 98726668.
- b. **Utilisateur** : La partie contractante d'Informer Invoicing qui utilise le Service sur la base d'un contrat.
- c. **Service** : Les applications proposées par Informer Invoicing sous forme de Software-as-a-Service (SaaS) à l'Utilisateur, telles que décrites plus en détail dans le Contrat d'Utilisation.
- d. **Contrat d'utilisation** : Le contrat qui encadre la souscription et l'utilisation du Service par l'Utilisateur, y compris les tarifs applicables et les conditions associées.
- e. **Auditfile** : Un fichier de données conforme au format standard de l'administration fiscale contenant la comptabilité de l'Utilisateur.
- f. **SLA** : Le Service Level Agreement qui définit les modalités de maintenance et d'assistance relatives à l'utilisation du Service.

2. Champ d'Application

- 2.1 Les présentes Conditions Générales s'appliquent à tous les Contrats d'Utilisation ainsi qu'à toute autre relation juridique entre Informer Invoicing et l'Utilisateur. Un Contrat d'Utilisation est conclu lorsque l'Utilisateur crée un compte pour le Service en renseignant ses données personnelles et en définissant un mot de passe.
- 2.2 Les conditions générales (d'achat) de l'Utilisateur et/ou de tiers ne sont pas applicables au Contrat.
- 2.3 Le contrat entre les parties relatif à l'utilisation du Service comprend un Contrat d'Utilisation les présentes Conditions Générales, un contrat de sous-traitance et un SLA. En cas de contradiction entre ces documents, l'ordre hiérarchique ci-dessous prévaut :
 - 2.3.1 le contrat de sous-traitance (pour ce qui concerne le traitement des données à caractère personnel) ;
 - 2.3.2 le Contrat d'Utilisation ;
 - 2.3.3 le Service Level Agreement (SLA) ;
 - 2.3.4 les présentes Conditions Générales.
- 2.4 Informer Invoicing peut modifier les présentes Conditions Générales. Ces modifications s'appliquent également aux contrats en cours. Informer Invoicing en informe l'Utilisateur au moins 4 semaines avant leur entrée en vigueur. L'Utilisateur peut résilier le contrat dans ce délai. S'il continue à utiliser le Service après l'entrée en vigueur des modifications, il est réputé les accepter.
- 2.5 Si une disposition des présentes Conditions Générales est nulle ou annulée, les autres dispositions demeurent pleinement applicables. Les parties remplaceront la disposition invalide par une disposition se rapprochant autant que possible de l'intention initiale.

3. Utilisation du Service

- 3.1 L'Utilisateur obtient, pendant la durée du Contrat d'Utilisation, un accès au Service via un compte. Il ne peut utiliser le Service qu'au sein de sa propre organisation et pour ses propres finalités professionnelles.
- 3.2 L'Utilisateur peut, sous sa propre responsabilité, autoriser des collaborateurs internes ou des tiers externes à accéder au Service, pour autant qu'ils agissent exclusivement dans l'intérêt des finalités internes de l'Utilisateur. L'Utilisateur reste pleinement responsable de l'usage du Service par ces personnes.

- 3.3 L'Utilisateur doit gérer ses identifiants de connexion avec soin. Ceux-ci ne sont pas cessibles. Les actions réalisées via le compte de l'Utilisateur ou par des personnes auxquelles il a donné accès lui sont imputées, sauf s'il démontre qu'il s'agit d'un usage non autorisé indépendant de sa volonté.
- 3.4 Il est interdit à l'Utilisateur :
 - 3.4.1 d'utiliser le Service d'une manière contraire à la loi, aux présentes Conditions Générales ou au Contrat d'Utilisation ;
 - 3.4.2 de mettre le Service – en tout ou en partie – à disposition de tiers, de le vendre, le louer, ou l'exploiter commercialement sans autorisation écrite préalable d'Informer Invoicing ;
 - 3.4.3 de contourner les mesures de sécurité ou de perturber intentionnellement le fonctionnement du Service.
- 3.5 Informer Invoicing peut limiter ou suspendre temporairement l'accès au Service lorsqu'il est nécessaire d'en assurer la maintenance, la sécurité, ou lorsque l'Utilisateur agit en violation du Contrat d'Utilisation ou des présentes Conditions Générales.

4. Fonctionnalité d'IA

- 4.1 Le Service peut inclure des fonctionnalités faisant usage de l'intelligence artificielle (IA), notamment l'analyse de documents téléchargés par l'Utilisateur et la génération de suggestions, par exemple en ce qui concerne les catégories comptables et les taux de TVA.
- 4.2 Les suggestions générées par la fonctionnalité d'IA sont exclusivement indicatives et ne constituent pas un conseil. Informer ne garantit pas l'exactitude ni l'exhaustivité des suggestions, et l'Utilisateur demeure seul responsable, à tout moment, de l'exactitude et de l'exhaustivité de ses registres comptables ainsi que des écritures comptables qui en résultent.
- 4.3 Pour la fonctionnalité d'IA, Informer peut recourir à des services fournis par des tiers. En utilisant la fonctionnalité d'IA, l'Utilisateur accepte que les données concernées, y compris le contenu des documents téléchargés, soient transmises à ces tiers aux fins de traitement, comme décrit plus en détail dans l'accord de sous-traitance.
- 4.4 Informer n'est pas responsable des dommages indirects, y compris, mais sans s'y limiter, la perte de bénéfices, la perte de données, la diminution de la clientèle ou les dommages résultant d'une interruption d'activité. Les dommages indirects comprennent également les dommages résultant de l'utilisation de suggestions générées automatiquement ou assistées par l'IA au sein du Service.

5. Obligations de facturation de l'informateur et de l'utilisateur

- 5.1 Informer Invoicing déploie ses meilleurs efforts pour maintenir le Service disponible, sécurisé et exempt d'erreurs, sans pour autant garantir un fonctionnement ininterrompu. La disponibilité du Service est définie dans le SLA.
- 5.2 Informer Invoicing assure les licences logicielles nécessaires à la fourniture du Service.
- 5.3 L'Utilisateur est responsable des systèmes, de la connexion internet et des licences nécessaires à l'utilisation du Service, sauf accord écrit contraire.
- 5.4 L'Utilisateur utilise le Service avec diligence et conformément à la loi, au Contrat d'Utilisation et aux présentes Conditions Générales.
- 5.5 L'Utilisateur peut exporter un Auditfile via le Service aussi longtemps que sa comptabilité est disponible. L'Utilisateur est responsable de la demande et de la conservation de ces fichiers. Informer Invoicing n'est pas tenue de conserver les Auditfiles une fois la comptabilité supprimée.
- 5.6 L'Utilisateur doit fournir des coordonnées de contact exactes et à jour, et les actualiser via le Service. Informer Invoicing communique via la dernière adresse e-mail renseignée par l'Utilisateur..

6. Tarifs et paiement

- 6.1 L'utilisation du Service donne lieu au paiement de la redevance convenue dans le Contrat d'Utilisation
- 6.2 Le paiement est mensuel, anticipatif, et se fait par prélèvement automatique, sauf accord écrit contraire. Le prélèvement a lieu durant la première semaine de la période concernée.

- 6.3 En cas d'échec ou de rejet injustifié du prélèvement, l'Utilisateur est immédiatement en défaut. Informer Invoicing envoie alors un rappel de paiement à l'adresse e-mail connue. Le montant dû doit être versé par virement bancaire. En cas d'échec ou de rejet injustifié du prélèvement automatique, Informer Invoicing est immédiatement en droit :
 - 6.3.1 de suspendre l'accès au Service jusqu'à réception du paiement ; et
 - 6.3.2 de facturer, dans la limite du raisonnable, des frais administratifs et/ou des frais liés au rejet, ajoutés au rappel de paiement ou au prélèvement suivant.
- 6.4 Si l'Utilisateur n'a toujours pas satisfait à son obligation de paiement après le délai mentionné dans le rappel, Informer Invoicing peut, sans préjudice de ses autres droits :
 - 6.4.1 résilier immédiatement le Contrat d'Utilisation ;
 - 6.4.2 facturer, en plus du montant principal et des frais éventuels, les frais de recouvrement légaux conformément à l'échelle prévue dans le Besluit vergoeding voor buitengerechtigke incassokosten.
- 6.5 Informer Invoicing peut ajuster ses tarifs périodiquement. Les modifications tarifaires sont communiquées à l'Utilisateur au plus tard six semaines avant leur prise d'effet. L'Utilisateur peut résilier le Contrat d'Utilisation sans frais avant la date de prise d'effet des nouveaux tarifs. S'il continue à utiliser le Service après cette date, il accepte tacitement les nouveaux tarifs.
- 6.6 L'Utilisateur ne peut compenser ni suspendre un paiement, sauf disposition légale impérative contraire.

7. Responsabilité

- 7.1 Informer Invoicing n'est responsable que du dommage direct résultant d'un manquement imputable dans l'exécution de ses obligations en vertu du Contrat d'utilisation. La responsabilité totale d'Informer Invoicing est limitée au montant payé par l'Utilisateur à Informer Invoicing au cours des douze (12) mois précédant l'événement dommageable, avec un plafond maximal équivalent au montant annuel dû selon le Contrat d'Utilisation.
- 7.2 Les dommages directs font exclusivement référence aux :
 - 7.2.1 frais raisonnables de constatation et de résolution du manquement ;
 - 7.2.2 frais raisonnables pour obtenir malgré tout l'exécution de la prestation ;
 - 7.2.3 frais raisonnables destinés à prévenir ou limiter un dommage, pour autant qu'ils concernent un dommage direct tel que défini ci-dessus.
- 7.3 Informer Invoicing n'est pas responsable des dommages indirects, tels que : perte de bénéfices, perte de données, atteinte à la réputation ou interruption d'activité.
- 7.4 Informer Invoicing n'est pas responsable en cas de force majeure, incluant notamment : pannes réseau, cyberattaques, coupures d'électricité, mesures gouvernementales ou tout autre événement indépendant de sa volonté.
- 7.5 Les limitations de responsabilité telles que décrites dans cet article ne s'appliquent pas en cas de faute intentionnelle ou négligence grave d'Informer Invoicing.

8. Durée et résiliation

- 8.1 Le Contrat d'Utilisation est conclu pour une durée indéterminée et peut être résilié à tout moment par l'une ou l'autre partie moyennant un préavis d'un mois.
- 8.2 En cas de faillite, de suspension des paiements ou de liquidation d'une partie, l'autre partie est en droit de résilier immédiatement le Contrat d'Utilisation.
- 8.3 Informer Invoicing peut résilier immédiatement le Contrat d'Utilisation si l'Utilisateur manque gravement à ses obligations, notamment – mais pas exclusivement – en cas de non-paiement. Dans ce cas, Informer Invoicing adressera au préalable au moins un avertissement à la dernière adresse e-mail connue, comme expliqué dans l'article 6.3.
- 8.4 L'Utilisateur est responsable de l'exportation ou de la sauvegarde de ses données avant la date de résiliation. Après la résiliation, Informer Invoicing conserve la comptabilité de l'Utilisateur pendant un maximum de 6 mois, uniquement pour respecter l'obligation légale de conservation de l'Utilisateur, sauf suppression antérieure par celui-ci. Après suppression ou expiration de la période de conservation, les données ne sont plus accessibles et ne peuvent plus être restaurées. L'Utilisateur peut exporter sa comptabilité sous forme d'Auditfile pendant toute la durée du Contrat et au plus tard avant sa suppression.

- 8.5 Si l'Utilisateur choisit de supprimer, via le Service, tout ou partie de ses données, Informer Invoicing ne peut être tenue responsable de leur perte.
- 8.6 En cas de résiliation, quelle qu'en soit la raison, l'Utilisateur ne peut prétendre à un remboursement des sommes déjà versées, sauf accord explicite contraire.

9. Confidentialité et traitement des données

- 9.1 Les parties gardent confidentielles toutes les informations obtenues dans le cadre de l'exécution du Contrat d'Utilisation et dont elles savent ou devraient raisonnablement savoir qu'elles sont confidentielles. Cette obligation subsiste après la fin du contrat. Après résiliation, les parties cessent d'utiliser les informations confidentielles et les suppriment, à l'exception de ce qui est prévu à l'article 8.4.
- 9.2 Informer Invoicing traite les données à caractère personnel conformément à la législation applicable, y compris le Règlement général sur la protection des données (RGPD).
- 9.3 Toutes les données saisies ou stockées par l'Utilisateur via le Service restent sa propriété. L'Utilisateur accorde à Informer Invoicing le droit de les utiliser dans la mesure nécessaire à l'exécution du Contrat d'Utilisation, notamment pour fournir de l'assistance, améliorer le Service et respecter les obligations légales.
- 9.4 Le traitement des données à caractère personnel est régi par un contrat de sous-traitance, faisant partie intégrante du contrat entre Informer Invoicing et l'Utilisateur. L'Utilisateur demeure responsable du traitement des données à caractère personnel. Informer Invoicing agit en qualité de sous-traitant au sens du RGPD.
- 9.5 Informer Invoicing peut traiter des données techniques, fonctionnelles et statistiques relatives à l'utilisation du Service à des fins d'amélioration du fonctionnement, d'analyse et de sécurité du Service.
- 9.6 Informer Invoicing ne fournit à des tiers, y compris les clients de l'Utilisateur, aucun accès ou visibilité sur les données personnelles ou la comptabilité de l'Utilisateur sans l'autorisation écrite de l'Utilisateur, sauf obligation légale (ex. ordonnance judiciaire, demande d'un utilisateur final fondée sur l'article 20 du RGPD concernant la portabilité). Informer Invoicing ne transmet alors que les données strictement nécessaires dans le cadre de cette obligation.
- 9.7 Si Informer Invoicing reçoit des indications suggérant que des informations illicites ou contrefaisantes sont stockées ou traitées via le Service, elle peut prendre des mesures appropriées, incluant un blocage temporaire de l'accès au Service ou la suppression des données concernées. Les notifications peuvent être soumises conformément à la procédure de notification et de retrait, qui est accessible à l'Utilisateur via le formulaire de contact du site d'Informer Invoicing

10. Droit applicable et juridiction compétente

- 10.1 Le Contrat d'Utilisation, l'utilisation du Service et les présentes Conditions Générales sont exclusivement régis par le droit néerlandais.
- 10.2 Les litiges découlant de ou liés au Contrat d'Utilisation ou aux présentes Conditions Générales sont soumis au tribunal compétent du ressort dans lequel Informer Invoicing a son siège.